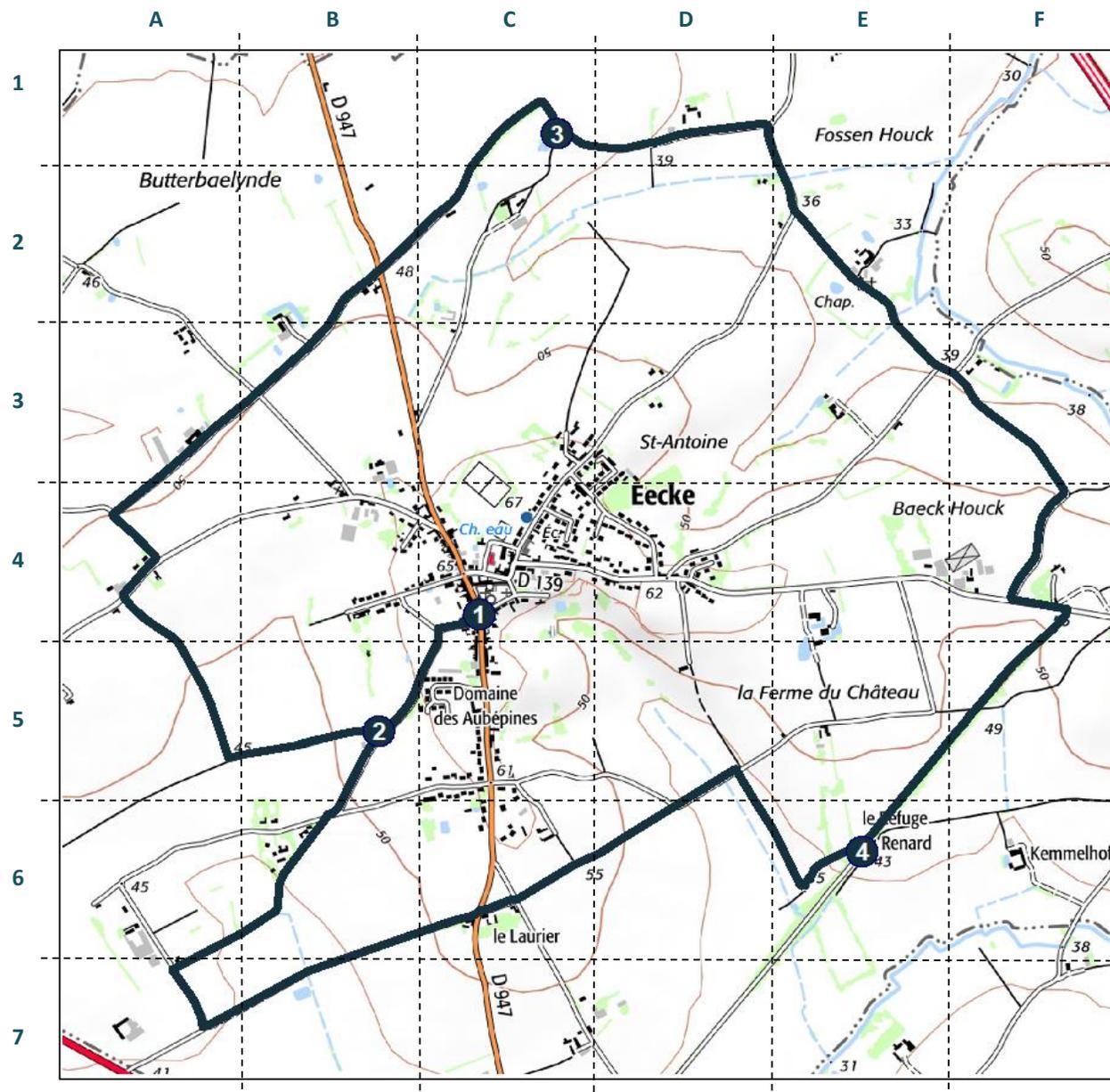


Circuit du Klockhuis_variante

(10 Km 100 - 2 h 30)

Départ : Parking église EECKE

1. Dos à l'église, partez à gauche et à l'estaminet, à droite rue de la Brasserie. Bifurquez à gauche.
2. Dans le virage, empruntez le sentier entre les habitations et, dans la descente, remontez sur le sentier à droite. A la route, effectuez un crochet droite/gauche et descendez la rue de Bommaire. Virez à droite (possibilité de faire un petit saut à l'estaminet le WELKOM HUIS en partant à gauche. Poursuivez tout droit en laissant les routes à gauche et à droite. Traversez avec prudence la D 947 et continuez rue Bommaire en impasse qui devient un sentier herbeux agréable offrant une belle vue sur le Mont des Cats.
3. Dans un virage, cheminez sur le sentier à gauche, face au Mont des Cats et à l'intersection suivante, à droite. Un peu plus loin, empruntez à gauche la rue du Nid de Geais. Au croisement, laissez la rue du Roy, et montez la petite route sinueuse. Au stop, partez à gauche, traversez avec prudence la route et descendez à droite l'ancienne voie ferrée qui chemine à travers champ.
4. Virez dans le sentier à côté de la maison et remonter à travers champ. A la route, partez à gauche puis laissez-la pour prendre le sentier en face, jusqu'au Stop. Traversez la rue de Caëstre et suivez en face la rue du Chaudron, chemin enherbé. Tournez à droite sur la route et après 200 m virez à droite avant le hangar sur le chemin qui monte vers Eecke. La rue de la Brasserie conduit au village.



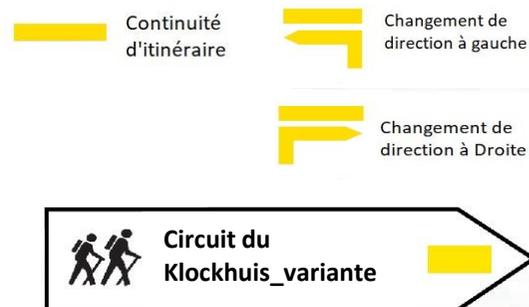
Circuit du Klockhuis_variante

(10 Km 100 - 2 h 30)

Départ : Parking église EECKE

Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détrit.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DEPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>



Avis du Randonneur :

Ce parcours s'adresse au randonneur régulier. Fermes traditionnelles et petit patrimoine religieux jalonnent l'itinéraire. La meilleure période s'étend d'avril à octobre. Certains passages humides nécessiteront le port de chaussures étanches en période de pluie.